



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Haute-Marne

## Marché public de fournitures

**Réalisation de la revue Métiers**

**ACTE D'ENGAGEMENT  
(A.E.)**

Date du marché :

Montant du marché

€ HT soit

€ TTC

Imputation :

Maître d'ouvrage: CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE  
Personne habilitée Monsieur Jean-Louis MOUTON, Président

Marché après procédure adaptée, passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles 109 et 111 du Code des Marchés Publics : Monsieur Patrick VIARD, Secrétaire Général, Directeur des services

Ordonnateur : Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Paiements : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE.

### **ARTICLE 1 - CONTRACTANT**

Je soussigné,  
Nous soussignés,

**\* Agissant en mon nom personnel**

- domicilié à :
- immatriculé à l'I.N.S.E.E. sous le n°:
- n° d'identité d'entreprise (SIREN) :
- code d'activité économique principal (APE) :
- n° d'inscription au registre du commerce :

**\* Agissant au nom et pour le compte de :**

- au capital de :
- dont le siège social est :
- immatriculé à l'I.N.S.E.E. sous le n°:
- n° d'identité d'entreprise (SIREN) :
- code d'activité économique principal (APE) :
- n° d'inscription au registre du commerce :

après avoir pris connaissance du document valant RCE, CCAP et CCTP, et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi les déclarations, remis une attestation sur l'honneur indiquant mon/notre intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère, et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,

et après avoir produit tous les renseignements et/ou documents demandés par le CLIENT dans le règlement de consultation en application des articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

**M'ENGAGE**

NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me

ne nous lie toutefois que si son acceptation m'est

nous est notifiée dans un délai

de QUATRE VINGT DIX(90) JOURS à compter de la date de remise des offres fixée par le document valant RCE, CCAP et CCTP

**ARTICLE 2 - PRIX**

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées dans le document valant RCE, CCAP et CCTP.

**Offre de base:**

Montant hors T.V.A. : .....	€
T.V.A. au taux de ..... % : .....	€
Montant T.V.A. incluse : .....	€
(en chiffres)	

Le montant total des fournitures T.T.C. est ainsi arrêté à : .....

..... €.

(en lettres)

**ARTICLE 3 - LIEU ET DELAIS DE LIVRAISON**

Les fournitures devront être livrées conformément à l'article 2 du cahier des charges à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne, 9 rue Decrès, 52000 CHAUMONT.

**ARTICLE 4 - PAIEMENTS**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert par le bénéficiaire ci-dessous :

- Nom :
- Domiciliation :
- Agence :

code établissement :	<input type="text"/>	Code guichet :	<input type="text"/>
n°de compte :	<input type="text"/>	Clé :	<input type="text"/>

J'affirme,  
Nous affirmons sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes  
nos torts exclusifs ne pas tomber  
ses torts exclusifs que la Société pour laquelle  
le groupement d'intérêt économique pour lequel j'interviens ne tombe pas  
leurs torts exclusifs, que les Sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Fait en un seul original,

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Mention(s) manuscrite(s)

« Lu et approuvé »

Signature(s) du (des) fournisseur(s)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

La personne habilitée.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne

Jean-Louis MOUTON.